




Envoyé en préfecture le 05/08/2021
Reçu en préfecture le 05/08/2021
Affiché le 
ID : 064-216400655-20210804-2021_48-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSSES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 4 août 2021 à 19h00 /
2021eko abuztuaren 4eko biltzarra, arratseko 19ak

Date de la convocation / deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
29 juillet 2021 / 2021eko uztailaren 29a	27	17

Etaient présents / hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Philippe CELAYA, Marie Pierre CLAVENAD, Antoine COGNAUD, Nathalie DEJEAN, Francis DOMANGÉ, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Joana IRIGARAY, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Gorka TABERNA

Ont donné pouvoir / ahalmena utzi dutenak :

Ann SIMON (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)
Laetitia LAC (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)
Thomas OYARZUN (ek) à Anita LACARRA (ri)
Thierry TALAZAC (ek) à Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER (i)
Murielle LEIZAGOYEN GALARDI (k) à Pascal PEYREBLANQUE (ri)
Max-Henri BLOT CHAMPENOIS (k) à Antoine COGNAUD (ri)
Didier ISASA (k) à Bénédicte LUBERRIAGA (ri)

Absents/ Hor ez izenak : Nicolas DANIEL, Sébastien GALARD, Fabien LARROQUET

Secrétaire de séance / idazkaria : Marie Pierre CLAVENAD

2021-48 Demande de subvention 2021 au titre des produits de recettes supplémentaires des amendes de police pour création de cheminements piétonniers / Poliziaren isuneneko diru sartzeari esker 2021eko diru laguntzaren eskaera oinezko bideak sortzeko

Dans la continuité des travaux de sécurisation des cheminements piétons, la Commune d'Ascain pourrait solliciter une subvention au titre des produits de recettes supplémentaires des amendes de police pour l'année 2021 qui est répartie par le Département pour des aménagements de sécurité.

En effet, 6 zones de sécurisation piétons seront réalisées cette année et concernent :

- Zone 1 : création d'un trottoir piétons route de Serres de l'entrée de la zone résidentielle Xorroeta à l'abri bus de la RD 918 . Coût total estimé : 4 818,45 € HT
- Zone 2 : création d'un trottoir piétons route de Ciboure : tronçon Port d'Ascain au carrefour des quartiers Parisenea et Harguinenea. Coût total estimé : 24 975,70 € HT
- Zone 3 : création d'un trottoir piétons route de Ciboure : tronçon carrefour des quartiers Parisenea et Harguinenea au Complexe Sportif de Kiroleta. Coût total estimé : 62 778,38 € HT
- Zone 4 : création d'un trottoir piétons route de Ciboure-Dorrea du Pont de Zetabenea au carrefour dit de Dorrea-Camping des Truites. Coût total estimé : 53 000 € HT
- Zone 5 : mise en sécurité du cheminement piéton route d'Errotenea au Pont Romain par l'éclairage du trottoir. Coût total estimé : 6 946,46 € HT
- Zone 6 : création d'un plateau de traversée sécurisé pour piétons rue du Port. Coût total estimé : 1 105,55 € HT

Le coût total de ces aménagements prévus pour la sécurité et l'accessibilité des usagers est estimé à 153 624,54 € HT avec une réalisation des travaux sur l'exercice 2021.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les projets de création et de sécurisation des cheminements piétons afin de sécuriser et favoriser l'accessibilité des usagers en bordures des différentes voies et rues du d'Ascain pour un montant total de 153 624,54 € HT.

CHARGE le Maire de solliciter le Conseil Départemental pour une demande de subvention au titre des produits de recettes supplémentaires des amendes de police.

Et ont signé au registre les membres présents / Eta erregistroan hor zirenek izenpetu dute.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.

Pour extrait certifié conforme / Egiazaturiko legezko laburpenaren bitartez.

Le Maire / Auzapez Jauna,

Jean Louis FOURNIER

